Sexto 1 - Explorateur

Description:
L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Critères:
Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: Jean-Philippe Bourassa
Date de la demande: 2021-05-19 15:43:40

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?
Cette méthode vient combler les vides que nous avions ces dernières années et répond clairement à un besoin. Elle vient expliciter des concepts et une procédure qui était, autrefois, différents d'une école à l'autre et d'un intervenant à l'autre. Elle amène une structure, une cohérence, une constance et un langage commun pour tous les acteurs impliqués. Elle délimite bien les rôles et responsabilités de ces acteurs. L'objectif en demeure un de bienveillance auprès de notre jeunesse, afin qu'elle puisse évolué dans un milieu scolaire sain et sécuritaire, permettant le développement du plein potentiel. J'aime bien aussi que la prémices en soit une de bienveillance auprès de la victime et une de réhabilitation auprès de l'auteur. J'en retiens également la force et la cohérence du partenariat établit. Il s'agit donc pour moi d'un guide précis et bien construit qui me sera bien utile dans ma pratique au quotidien.
Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation permettra sans doute une plus grande rapidité d'exécution et d'analyse lors d'évènements reliés au sextage. Elle vient balisé notre pratique et cela me donne davantage confiance pour les prochaines interventions à venir. Elle changera aussi ma perception que, parfois, les délais d'interventions, venaient en quelque sorte banaliser ce que vivait le jeune. Elle vient aussi me rassurer quant au droit de confisqué un appareil électronique lors la situation l'exige.
Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?
Je devrai m'assurer de respecter mon rôle d'intervenant scolaire et respecter le rôle et responsabilités des autres acteurs impliqués. Je m'assurerai aussi de respecter le mandat, le code éthique et les responsabilités de mon établissement. Je serai aussi attentif au ton utilisé et à l'approche bienveillante, afin de susciter la confiance de l'élève envers l'intervention et nos intentions. Je veillerai à être constant et cohérent dans l'utilisation de la trousse, afin de renforcer son utilisation et sa portée.

À chacune des interventions avec la trousse SEXTO, je respecterai chacune des étapes prescrites et m'assurerai de faire distinction entre un acte impulsif et malveillant.

Cette méthode renforcera encore plus le partenariat que nous avons avec notre PIMS et notre service de police, qui m'apparaissait déjà excellent.